

# Canevas « Procédure pour l'installation d'une piscine » à Tévenon

Selon le type de piscine, la démarche administrative (autorisation) est différente :

## Procédure 1 :

### Piscine avec bassin fixe, enterrée ou semi-enterrée, indépendamment du volume du bassin

Mise à l'enquête publique obligatoire



Exemples de piscines enterrées



Exemples de piscines semi-enterrées

## Procédure 2 :

### Piscine avec bassin fixe, hors sol et d'une capacité inférieure à 15m<sup>3</sup>

Autorisation municipale (dispense d'enquête publique)



Exemples de piscines bassin fixe, hors sol

## Procédure 3 :

**Piscine avec bassin fixe ou démontable d'une saison à l'autre, hors sol et d'une capacité supérieure à 15m<sup>3</sup>**

Mise à l'enquête publique obligatoire



Exemples de piscines bassin démontable, hors sol

**Procédure 4 :**

**Piscine avec bassin démontable d'une saison à l'autre, hors sol et d'une capacité entre 5m<sup>3</sup> et 15m<sup>3</sup>**

Autorisation municipale (dispense d'enquête publique)



Exemples de piscines bassin démontable, hors sol

**Procédure 5 :**

**Piscine avec bassin démontable d'une saison à l'autre, hors sol et d'une capacité inférieure à 5m<sup>3</sup>**

Aucune autorisation nécessaire.